

# Les opposants au puçage électronique des brebis et des chèvres persistent

**Mercredi 22 novembre 2017, c'était le premier contrôle d'une administration agricole sur la ferme de Granquié depuis quatre ans.**

La dernière fois, en mai 2013, les contrôleurs de la DDT avaient constaté l'absence de bouclage électronique de nombreuses brebis, ce qui avait occasionné 20.000 euros de sanctions contre Nathalie Fernandez et Laurent Larmet. Hier, comme il y a quatre ans, 100 personnes étaient venues à l'appel du collectif tarnais Faut Pas Pucer soutenir les éleveurs à l'entrée de leur bergerie, pour un contrôle des services sanitaires annoncé simplement l'avant-veille. Sous le regard défiante des opposants au puçage électronique, les contrôleurs ont fait leur office. Venus parce que la Maison de l'Élevage (EDE) leur avait signalé qu'elle ne recevait pas de recensement du troupeau depuis plusieurs années, ils ont pu constater que celui-ci se portait bien, qu'ils n'avaient aucun reproche à faire sur la santé des bêtes.

Sur le chapitre de l'identification, ils ont noté qu'aucun animal n'était en conformité avec la réglementation mais que presque tous étaient identifiés, à la convenance des éleveurs (par un nom, un numéro à la patte, un tatouage...). Les contrôleurs ont averti les éleveurs que ces modalités choisies par eux ne suffisaient pas, que «l'électronique, il faudra y venir». Ce à quoi Nathalie Fernandez a rétorqué que «des puces RFID étaient porteuses d'un monde dont elle ne voulait pas, qu'elle appliquait seulement les règles dont elle comprenait la logique et qui pouvaient lui servir». Laurent Larmet a ajouté que «des réglementations actuelles sont faites pour la grande distribution et n'ont aucun sens pour des gens comme [nous] pratiquant une petite agriculture».

Pendant ce temps, dehors, la centaine de personnes présentes se sont mises en rond pour discuter. Plusieurs prises de parole sont consacrées à la mort de Jérôme Laronze, éleveur de vaches de la Saône-et-Loire, tué sous les balles de la police, en mai dernier, suite à des contrôles extrêmement tendus sur sa ferme. On évoque le comité «Justice et vérité» qui se réunit à Mâcon le 20 de chaque mois pour honorer sa mémoire; le groupe Hors-norme constitué d'éleveurs de toute la France, qui s'organise depuis l'été pour lutter contre la prolifération des normes en agriculture; et une autre coordination nationale, Écran total, qui tente de fédérer les résistances éparses contre le management, la bureaucratie au travail et l'informatisation de toute la vie sociale. Après le départ des contrôleurs, la discussion a continué pour réfléchir aux actions à mener en cas de nouvelles sanctions contre les éleveurs désobéissants.

«À qui profitent les normes?» demandait l'une des banderoles brandie ce mardi 28 novembre à la ferme d'Al truc sur la commune de Saint Sulpice dans le sud du Tarn. «Les troupeaux n'appartiennent pas à l'État!», «Jérôme Laronze: l'administration l'a harcelé, l'État l'a tué!» en proclamaient d'autres. Une semaine après le contrôle des services sanitaires à la ferme de Granquié à Montredon-Labessonnié, c'est au tour d'Adeline Galaup et Pierre Mestre de subir le même contrôle par les mêmes agents.

Pierre et Adeline élèvent une cinquantaine de chèvres et

fabriquent leurs fromages qu'ils vendent au marché à une clientèle habituée. A l'appel du collectif Faut Pas Pucer, une centaine de personnes environ est venue soutenir ces éleveurs. Ces deux chevreries refusent en effet de poser des puces électroniques RFID aux oreilles de leurs bêtes et d'appliquer le principe industriel de traçabilité dans leur élevage. Les fonctionnaires ont donc constaté une «identification non conforme» des animaux puis, gorgés de certitudes sanitaires et de paternalisme, ils ont procédé à un décorticage inquisiteur des pratiques des éleveurs à partir des différents documents rassemblés. Les éleveurs peuvent s'attendre à des amendes et des représailles financières sur le versement des primes agricoles.

En s'appuyant de manière très contestable sur des arguments de santé publique et de protection de l'environnement, l'administration a l'ambition, grâce aux «nouvelles technologies» de gérer les troupeaux et les fermes à la place des éleveurs. Le commerce de puces électroniques, de progiciels, de tablettes, de drones, etc. a de beaux jours devant lui. «Pour qui travaillent les fonctionnaires? À qui appartiennent les troupeaux?» C'est en somme ce que se demandaient les éleveurs et leurs soutiens mardi dernier autour d'une bonne soupe, de bons vins et fromages.

Invitation à écrire des lettres de soutien

Afin de prolonger et d'affirmer plus fortement encore notre opposition au puçage et à la traçabilité, nous vous proposons d'écrire des lettres de soutien aux éleveurs menacés adressées aux administrations: DDCSPP (DDCS-PP, Santé et protection animale, 18 avenue du Maréchal Joffre, 81013 ALBI Cedex 9) et Maison de l'Élevage (Maison de l'Élevage (EDE), 96 rue des agriculteurs, BP 102, 81003 ALBI Cedex). Il s'agit à chacun d'argumenter les raisons de s'opposer au puçage. Les arguments peuvent partir du quotidien, de considérations écologiques ou politiques.

Ou encore faire écho avec des situations éloignées de l'agriculture, replacer cela dans une évolution plus générale de la société...

Nous vous demandons d'envoyer une copie au collectif Faut Pas Pucer.

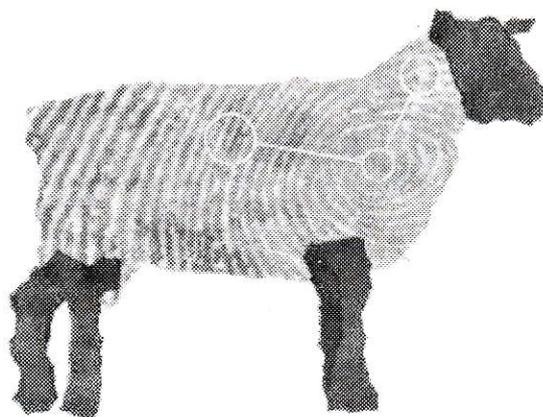
Faut Pas Pucer (mémé dans les ordis)

Le Batz

81140 St MICHEL DE VAX

<fautpaspuce@laposte.net>

Décembre 2017



fréquences FM: Forcalquier/Pertuis 100.7  
Apt 92.7 - Manosque 105-Digne 95.6-Sisteron 103-  
Briançon 101.4-Embrun 100.9-Gap 106.3-Aix en  
Provence 88.1-Marseille et alentours, sur poste DAB+  
Zinzine-site oueb: <www.radiozinzine.org>